

CONVOCATION

Le prochain Conseil municipal se réunira en mairie le :

MERCREDI 4 JANVIER 2023 A 20H00
A l'espace du BELVEDERE

Voici l'ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2022**
- 3. Délibérations**

Finances :

2023-02 : Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à compter de janvier 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2023.

2023-03 : Participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Bourgoin-Jallieu.

2023-04 : Participation versée aux écoles maternelle et élémentaire au titre de l'année 2023

2023-05 : Demande de soutien financier auprès du Département de l'Isère pour les actions d'animation programmées au plan de préservation et d'interprétation du site « la tourbière de charamel ».

Informations et Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance ou de m'adresser dans les meilleurs délais un pouvoir en vue de votre représentation. Toutefois, je vous rappelle que le pouvoir ne se comptabilise pas dans le quorum mais permet de faire valoir votre droit au vote excepté pour l'élection du Maire et des adjoints ou seul le vote présentiel est comptabilisé.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Annick MERLE

